

tantielle qui assure leur existence scientifique si elle est impossible à réaliser autrement; mais nous ne croyons pas qu'il soit sage d'agir ainsi avant que les Sociétés ne se soient légalement organisées, et surtout avant que les finances du Collège ne soient en meilleur état.

Ceci nous amène à parler de la *caisse de retraite pour les médecins*. C'est un projet, suivant nous, irréalisable à l'heure actuelle. Il nous faudrait élever considérablement le tarif de la contribution annuelle, ce qui n'est pas facile; ou alors établir un système de contributions particulières et directes qui devraient être très élevées, si l'on tient compte du nombre relativement restreint de membres probables, et du chiffre de rente nécessaire au bien-être de nos impotents.

On a bien fait d'étudier séparément ces deux projets. L'un est aussi près de sa réalisation que l'autre en est éloigné.

D'ailleurs, M. le Dr Girouard a attiré l'attention de ses confrères sur la "Caisse Nationale d'Economie," qui garantit une rente de \$350 par année au bout de vingt ans, après un versement annuel de \$7 par année. C'est mieux que ne pourra jamais faire la "retraite médicale," et nous avons des garanties sur lesquelles nous pouvons compter.

En résumé, nous sommes à l'étude!... Dans quelques jours la réunion de septembre se tiendra à Québec, où il est probable qu'il y aura des révélations sensationnelles! ! !

LA RÉDACTION.

---